Résonnances

La revue du BUCODES

Bureau de **Co**ordination des Associations de **De**venus **S**ourds et Malentendants

n°26
Trimestriel
Avril
2007
6 €

Vie des associations :
Surdi 10

Le Congrès de l'UNISDA :
« Télévision, cinéma français, DVD, publicité : quelle accessibilité pour les personnes sourdes et malentendantes ? »

Dossier : Sport et Surdité

N° ISSN : 1624-0987

Résonnances
La revue du BUCODES
Bureau de Coordination des Associations de malentendants et Devenus Sourds
Numéro 26 – Avril 2007

BUCODES

Bureau de Coordination des Associations de Devenus Sourds et Malentendants

Groupement d'associations régi par la loi de 1901, reconnu d'utilité publique par le décret du 13 janvier 1982.
Membre de l'International Federation Of Hard Of Hearing People (IFHOH).
Membre de l'European Federation Of Hard Of Hearing People (EFHOH).
Membre de l'UNISDA (Union Nationale pour l'Insertion du Déficient Auditif).
Membre du Comité d'Entente des Personnes Handicapées.

Les objectifs du Bucodes :

- établir une liaison entre les associations membres,
- définir des actions communes,
- mettre en œuvre tous les moyens propres à améliorer la vie des devenus sourds et malentendants,
- assurer la représentation des devenus sourds et malentendants auprès des organismes publics et professionnels.

Adresse
73 rue Riquet 75018 Paris,
Tel/Fax : 01 46 07 19 74
E mail : bucodes@free.fr ;
Courrier des lecteurs : revuebucodes@orange.fr
Site : http://bucodes.free.fr

Bureau
Présidente : Françoise Quéruel (FCS, Paris)
Vice-président : ✳ ✳ ✳ ✳ ✳ ✳
Secrétaire Général :
Jean-Marie Taché (Surdi10, Troyes)
Secrétaire Général adjoint :
Renaud Mazellier (FCS, Paris)
Trésorier : Jean Mer (Sourdine, Finistère)
Directrice de la publication : Françoise Quéruel
Responsable de la Rédaction : Natacha Lamy
Comité de Rédaction : H. Bergmann, N. Lamy, Mp Pelloux, F. Quéruel, C. Sermage.

N° de commission paritaire : 0908G80672
Photo de couverture : Troyes, photos Jean-Marie Taché.
Concept et impression : Imprimerie OLLIVIER - Lorient
Dépôt légal : 1051 - 2ème trimestre 2007

Sommaire

Editorial p. 3

Jeu : Rébus labiaux p. 4

Vie du Bucodes

Actualités p. 4
Hommage à Robert Raufast p. 5
Congrès de l'UNISDA p. 7

Vie des associations

Surdi 10 p. 11
Revue de presse p. 13

Dossier : Sport et surdité

Quand on partait sur les chemins... Avec Valérie p. 14
Sport collectif (handball) p. 15
Aïe, ma partenaire n'entend pas quand elle me fait mal ! p. 16
Le cheval qui murmurait à l'oreille de Caroline... p. 17
Activités aériennes p. 18
Les échanges de balle d'Antoine p. 18
Christian nous raconte son parcours... en eaux vives p. 19
Partir au large avec des malentendants et des sourds... La voile p. 20

L'IFIC p. 21

Malentendre, l'aventure au quotidien

Maribarbie et tous ses accessoires p. 22

Courrier des lecteurs p. 23

Résonnances : Non les 2 N ne sont pas une faute d'orthographe! Nous avons choisi l'ancienne orthographe devenue obsolète, pour nous différencier d'autres revues pareillement dénommées.
Résonnances est votre journal : vous pouvez soumettre des articles soit directement, soit par votre association.

par Renaud Mazellier

Se faire connaître avant d'être reconnu

■ Dans les Yvelines, il y a 63 communes de plus de 5 000 habitants. C'est dire le travail qu'il y a à faire pour constituer autant de commissions d'accessibilité .... et y être présent. Pourtant c'est avec plein d'optimisme que nous avons constitué avec toutes les autres associations (APF, AFM, APAM, Valentin Haüy, APAJH, Handisport) un collectif qui puisse proposer aux communes des équipes capables de faire l'évaluation d'accessibilité et de participer au rapport qui doit en résulter.

■ Sur les 63 communes contactées on compte :

11 réponses positives.

22 réponses négatives avec renvoi de l'obligation sur la communauté de communes.

10 réponses négatives pour commission déjà constituée.

20 absences de réponses.

Mais déjà, le travail a commencé avec les 11 communes partantes.

- Déclaration des candidatures et approbation du conseil municipal.
- Etablissement du règlement intérieur de la commission.
- Calendrier.

■ Les premiers contacts sont conviviaux et les intentions très générales d'ouvrir la vie sociale aux personnes handicapées clairement exprimées. Pourtant dès les premières séances de travail, les services techniques et les architectes présentent l'environnement extérieur et tout est orienté vers l'accessibilité de déplacement. Très vite, il apparaît que l'accessibilité de communication et d'information est passée sous silence et nos demandes d'aides à la communication volontairement esquivées. Si on insiste, la réponse est claire : les crédits seront d'abord affectés à la mobilité réduite, pour le sensoriel on verra après ; et le temps pris par les problèmes des marches et escaliers ne permet pas de se pencher sur le manque de fléchage et d'affichage ou d'isolement phonique. Pourtant, beaucoup de personnes découvrent la simplicité du voyant lumineux et de la boucle magnétique, mais sans comprendre qu'une sono moderne n'empêche pas son installation en parallèle. Bref, il faut bien se rendre compte que tous ces participants prennent conscience à travers le Bucodes de ce qu'est la surdité acquise avant d'envisager encore les moyens à mettre œuvre.

■ Alors que je disais à un représentant de l'APF en fauteuil roulant, que je ne voyais pas ce que je faisais ici puisque tout était pour eux, sa réponse fut nette *« ça allait bientôt faire 100 ans qu'ils galéraient pour se faire reconnaître et qu'avec nos 30 ans, il nous en restait encore 70 avant de pouvoir espérer quelque chose! »* Je l'ai remercié pour sa franchise en réalisant qu'il nous rappelait que nous ne pouvions pas être reconnus avant d'être connus. Si ces commissions pouvaient nous donner l'occasion de nous faire connaître, alors ce serait déjà un gros pas de fait et on pourrait espérer être reconnus d'ici à 2015.

D. Revoy 2005

■ Courage et persévérance, c'est pour nos enfants que nous travaillons !!! ■

par Françoise Quéruel

Actualités

■ **Le Bucodes s'est associé à la semaine du sous-titrage initiée par l'Unisda :** certaines associations membres ont obtenu un article dans la presse locale, d'autres le passage d'une information sur le « 888 » sur les panneaux de leur commune. Plusieurs adhérents ont de leur côté témoigné, sur les sites Internet des chaînes télévisées, de leur besoin de sous-titrage et reçu des réponses... Nous vous encourageons à continuer ces démarches individuelles sur les sites, en particulier à protester pour chaque émission politique qui ne serait pas sous-titrée.
Le Bucodes a par ailleurs retenu le principe d'une action concertée pour encourager les cinémas à s'équiper en matériel de diffusion du sous-titrage.
Dans le contexte électoral actuel, le Bucodes s'associe à l'action de l'Unisda pour exiger une accessibilité complète (émissions télévisées mais aussi meetings des candidats, dont aujourd'hui quelques-uns font l'objet d'une transcription en vélotypie). Par ailleurs une lettre a été adressée à l'ensemble des candidats. Son objet : attirer leur attention sur le problème de santé publique que constitue la surdité acquise, et sur l'insuffisance des prises en charges et des solutions aujourd'hui proposées.

■ **Une commission de l'Afnor** (Association française de normalisation) prépare des normes sur le service rendu par les audioprothésistes ; le Bucodes participe à ses travaux. Nous avons par ailleurs rencontré la **Haute Autorité de Santé** (HAS) au sujet de la nouvelle prise en charge des implants cochléaires.

■ **Le conseil d'administration du Bucodes** de février dernier a retenu le principe d'une réflexion sur l'accompagnement des personnes devenues malentendantes ou sourdes et sur l'organisation en réseau des différents intervenants. Un séminaire co-organisé avec l'Unisda se tiendra prochainement sur ce sujet. Autre rendez-vous du Bucodes : une formation sur les boucles magnétiques en mai (comment faire leur promotion auprès des décideurs, comment les choisir, les installer, les tester, les réparer, etc...).

■ Enfin, **les nouveaux statuts du Bucodes ont été validés en Conseil d'Etat :** notre prochain conseil d'administration, en mai, sera donc élu sur des listes régionales et limité à 21 personnes : ce sera l'occasion d'arrivée d'énergies nouvelles !! ■

Jeu

Les rébus labiaux de Marcel Dussart

Pour faciliter la recherche, les mots « litigieux » sont soulignés.

1 – Certains marrants, en secourant leur pépé comme des cochers, estiment qu'ils l'abusent un peu

2 – Evitez la brise de mer avec lui, car même s'il adore, il se met en bénard, il rit, et ne veut rien écourter

3 – A trop chercher la bulle, elle ne peut débarquer ; trop cherchée une marque, elle, elle peut crouler

4 – La belle à la baie du pape n'a pas mis l'araire au hangar et les arbres se fendent toujours bien

5 – Le patron braillard tentait un « passage »au ranch de la bonne à doux fard mais avec une bêche dans l'armoire, elle lui a facturé le thé

6 – On aime mieux les ourses que les otaries

7 – Je fais savoir l'âge qui romance à fleurer le riz sans nem

Réponses :

1 – Certains parents, en secouant leur bébé comme des hochets, estiment qu'ils l'amusent un peu
2 – Evitez la prise de bec avec lui, car, même s'il a tort, il se met en pétard, il crie et ne veut rien écouter
3 – A trop charger la mule, elle ne peut démarrer ; trop chargée une barque, elle, elle peut couler
4 – L'appel à la paix du pape n'a pas mis la guerre au rancart et les armes se vendent toujours bien
5 – Le patron paillard tentait un « massage » aux hanches de la bonne à tout faire, mais, avec une pêche dans la poire, elle lui a fracturé le nez
6 – On aime mieux les sources que les eaux taries
7 – Je vais avoir l'âge qui commence à fleurer le chrysanthème

par Natacha Lamy

Hommage à Robert Raufast

Transmise par Virginie Rigal

Robert Raufast, vice-président du Bucodes et président de Surdi 34, a disparu le 29 janvier 2007, en laissant derrière lui l'immense souvenir d'un homme dévoué aux autres, famille, amis, collaborateurs, collègues... Tourné vers l'avenir, curieux de tout, d'une vaste culture qui surprenait chez quelqu'un qui n'aimait guère voyager... Très attaché à ses montagnes de la Haute Ariège, il avait été contraint par les effets de la maladie de Ménière, survenue dès ses dix-huit ans, à s'exiler ailleurs. C'est à la retraite, dans la vie associative, qu'il a pleinement accepté sa surdité. « La détente, l'éloignement du stress permanent dans lequel vit le malentendant, ont fait que ma retraite est bien plus sereine que tout ce que j'ai vécu, du fait de ma surdité. Du jour où j'ai accepté et pris en charge ma surdité, je ne l'ai plus ressentie comme un handicap. Et je dois aussi souligner que la fréquentation d'une association dynamique m'a apporté de grands facteurs de stabilisation ». *Nous avons reçu beaucoup de témoignages, des mots de soutien, qui rappellent à quel point il fut un homme très respecté... Nous ne pouvons en reproduire ici que quelques-uns faute de place, mais sachez que tous vos messages ont été transmis à Micheline, sa femme, et qu'elle vous remercie.*

■ Nous apprenons avec une très grande tristesse le décès de Robert Raufast, notre Vice-président et notre ami de longue date. Avant sa maladie, et c'était son dernier combat, il n'eut de cesse de défendre un Bucodes uni, fort et harmonieux. (...). Le Bureau du Bucodes.

■ (...) Hélas le destin veut que notre "grand ami Robert" se soit échappé vers un nouvel horizon. Le BUCODES et nous toutes et tous avons perdu le **plus grand pilier du Bucodes**, homme sérieux, courageux, compétent et respecté lors de nos CA, faisant passer ses messages par des mots simples, mais terriblement efficaces, un « très grand sage parmi les sages ». Puissent seulement les autres administratrices et administrateurs copier son travail. Certes, celui-ci n'est pas à la portée de tout le monde et Robert laisse un vide très difficile à combler. (...). Adieu Robert, adieu l'ami, nous ne t'oublierons pas!!! (...) la disparition de Robert sera difficile à combler, nous savons que son souhait le plus sincère serait de voir la continuité de son association, comme de celle du Bucodes pour lequel il a tant œuvré. (...). Yves Crenn, président de Sourdine 29.

■ Il était depuis près de dix ans notre compagnon de route dans le Sud-Est et un compère toujours bien sympathique pendant les réunions parisiennes ou les congrès. On ne peut oublier son dévouement pour la cause des DSME et son action à Montpellier. Son départ nous rappelle une fois de plus notre fragilité... et laisse comme toujours une sensation de vide un peu irréelle. (...). Jacques Schlosser, président de Surdi 13.

■ (...) Je l'appréciais beaucoup, ainsi que sa gentillesse, son humour et sa vivacité d'esprit... Maripaule Pelloux, présidente de Surdi 84.

■ (...) J'avais pour lui une très grande considération. Nous étions liés par une sincère amitié, même si nous ne partagions pas toujours les mêmes opinions. Nous avons souvent échangé des lettres hors du courrier Bucodes. J'admirais sa sérénité, sa sagesse, son sens de l'équité et sa maîtrise de la langue française. Il savait toujours trouver le mot juste et l'idée juste. C'est vraiment un grand ami que perd SURDI 34 et que nous perdons tous. (...). René Cottin, responsable ARDDS Pau.

Hommage à Robert Raufast

On regrettera Robert Raufast, qui vient de nous quitter cette nuit, après un mois de combat douloureux contre la maladie. Maniant plus volontiers la construction que la critique dans son parcours associatif, tant dans son association de Montpellier, dont il était le président, qu'au BUCODES où il était considéré comme un grand monsieur, il laisse un grand vide, difficile à combler, car en plus de sa capacité de travail, Robert avait de la classe, de la finesse, et de l'humour et savait faire passer les messages. (...). Au revoir, Robert ! Gilles Gotschi, président d'AAE.

J'avais en effet rencontré M. Raufast, il y a un peu plus d'un an, il m'avait présenté certains de ses projets en cours, visant à améliorer la qualité de vie des personnes malentendantes dans les lieux publics et dans les maisons de retraite. Il m'est en effet apparu comme un homme de conviction, qui souhaitait faire avancer les choses, pour que les problèmes de malentendance soient mieux reconnus et réellement pris en compte. (...) Muriel Peyretou (Méderic).

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de M. Raufast qui fut un interlocuteur précieux et indispensable pour que le musée Fabre puisse offrir à tous les malentendants un audioguidage de qualité, correspondant à leurs attentes. (...) Jean Noël Roques (Musée Fabre).

Je n'ai pas connu ce monsieur, mais j'ai eu des échos positifs sur son implication en faveur des malentendants de tous horizons, de son dynamisme et son abnégation pour autrui et, donc, c'est un grand monsieur qui nous a quittés. José Zirah (Surdi 34).

(...) Il aura marqué le monde des malentendants et devenus sourds, à Montpellier et dans le département de l'Hérault où il a fait un remarquable travail, au BUCODES où ses interventions étaient toujours écoutées (ou lues) avec respect. (...). Jeanne Guigo, présidente d'Oreille et Vie.

J'appréciais beaucoup la gentillesse et le dévouement de votre président dont l'absence sera un manque dans votre association. Malgré le chagrin et la peine, il faut continuer le travail que depuis plusieurs années vous accomplissez si bien. (...). Pr. Christian Gelis, Président de la JNA.

(...) J'ai longuement parlé avec lui, lors de mon dernier passage chez Surdi 34, au mois de novembre, et j'ai été impressionnée par son savoir, son engagement, sa gentillesse et sa bonne humeur pour me remonter le moral dans un moment difficile. (...). Andrea Reeb (Surdi 34).

ADEOUS, Robert !

Gilles Gotschi

par Françoise Quéruel

L'Unisda fait son Congrès !

Le 18 janvier dernier, 700 personnes se sont retrouvées au lieu emblématique de la Cité des Sciences pour un colloque consacré au sous-titrage et à l'accessibilité. Ce congrès, conformément à la tradition de l'Unisda, était pleinement accessible à l'ensemble des publics : boucle magnétique (signalée à plusieurs reprises), transcription écrite simultanée, codeur LPC et interprète LSF retransmis sur grands écrans. Fut abordé l'ensemble des problématiques du sous titrage : la télévision, l'accessibilité des campagnes électorales, la publicité, le cinéma français, les DVD. Cette manifestation, placée sous le haut patronage de la Présidence de la République, s'est révélée d'une très haute tenue : qualité des intervenants, intérêt des débats, prise d'engagements, reconnaissance du handicap auditif... Regard rapide sur une journée...

Un congrès, des personnalités !

Deux ministres en exercice, le délégué interministériel aux personnes handicapées, une ancienne secrétaire d'Etat, le président du CSA, des représentants des directoires des chaînes de télévision, des acteurs, des représentants des producteurs de cinéma, des parlementaires, une candidate à la Présidence de la République... cet inventaire à la Prévert recouvre des interventions variées et passionnantes, une ambiance parfois un peu électrique, et avant tout des visages... On retiendra en particulier la grâce et la gentillesse de Sophie Vouzelaud, la dauphine de Miss France ...

Gilles Gotschi

Sophie Vouzelaud

Un congrès, des constats !

Le sous-titrage à la télévision a évolué depuis quelques années, et notamment depuis la loi du 11 février 2005. Rappelons que si les cahiers des charges des chaînes privées sont fixés lors de négociations avec le CSA, ceux des chaînes publiques font l'objet de contrats d'objectifs et de moyens, les COM. Aujourd'hui les COM ne sont toujours pas signés, et le CSA les attend pour fixer les bases de négociation avec les chaînes privées. Le seul objectif connu est donc celui fixé par la loi : 100% de sous-titrage pour toutes les chaînes publiques et pour celles des chaînes privées atteignant 2.5% d'audience. Mais 2010, cela semble à la fois loin et très proche... quels paliers, quelles améliorations techniques, quels budgets pour parvenir à respecter la loi? Cela a fait l'objet de débats passionnés.

D Baudis : *« La Grande-Bretagne dans ce domaine est exemplaire, avec 60 000 heures de programmes accessibles chaque année. En France, nous en sommes à 15 000 heures. On mesure les efforts qui*

Aujourd'hui, où en est-on ?

Le sous-titrage a commencé en 1983 sur Antenne 2 - qui sous-titre son JT du soir depuis les années 1990 – et en 1984 sur France 3. En 2005, France 2 a rendu accessibles plus de 43 % de ses programmes, France 3, 45 %, et France 5, 36 %. (chiffres CSA). Pour l'ensemble du groupe France Télévisions, toutes chaînes confondues, le nombre d'heures sous-titrées est passé de 3790 heures en 2003 à plus de 11000 heures en 2006.
TF1 : 3 838 heures de programmes sous-titrés en 2006, soit 49%, 64% annoncés pour 2007.
M6, jeune chaîne, n'a commencé à sous-titrer qu'en 2001, et double depuis lors chaque année son nombre d'heures ; en 2006, chiffre estimé : 1650 heures.
(Nb : En diffusion permanente, il y a 8250 heures dans une année, dont 2000 entre 2h et 6h du matin).

Gilles Gotschi

Dominique Baudis

restent à accomplir. En France, 15 000 heures, mais en Espagne 10 000, en Italie, 5500, en Belgique, 5 000. » Le CSA – qui a créé en 2005 un groupe de travail intégrant des associations sur l'accessibilité - a par ailleurs souligné que, nonobstant l'absence de montée en charge inscrite de façon contraignante, les chaînes semblent bien avoir adopté le terme de 2010 et sont en progression constante.

Les responsables de chaînes ont évoqué leurs freins dans cette montée en charge. Selon le CSA, le coût du sous-titrage intégral pour une chaîne serait de l'ordre de 7,2 M € par an. Si le budget d'une grande chaîne peut aisément intégrer ce montant, il n'en sera pas de même pour une petite chaîne aux revenus modestes. Par ailleurs, selon TF1, il s'agirait là d'un chiffre minimum, s'appuyant sur le coût d'émissions « faciles » à sous-titrer - 15 € la minute de fiction, sachant qu'il faut environ 25 heures de travail pour sous-titrer une heure de programme « de stock » [1] ; pour le direct, le coût s'élèverait à 40 € la minute. Quel que soit le coût réel aujourd'hui, le développement du marché le fera baisser ; MFP (filiale de France Télévisions) sous-titre déjà les programmes de stock avec une meilleure productivité et un coût inférieur à 15 € la minute ; une autre piste a été proposée pour assurer le financement : le sponsoring du sous-titrage par des publicitaires.

Autre frein : les difficultés techniques, en particulier s'agissant des émissions livrées par le producteur très peu de temps avant leur diffusion et plus encore des émissions en direct. La société de production

(1) Programme de stock : ce sont les fictions et les programmes préenregistrés, par opposition au direct.

Emissions nouvellement sous-titrées annoncées :

■ Sur **France 2** : Un jour une heure, Complément d'enquête, les variétés du samedi soir.

Sur **France 3** : France Europe Express. Et le maximum d'émissions spéciales élections.

Sur **France 5** « Chez F.O.G. » et « Chroniques d'En France » (reportage sur des familles françaises avant les élections, en reliant leur vécu quotidien aux grands choix politiques).

Sur **M6** : sous-titrage en direct d'émissions politiques et d'information.

Sur la **chaîne parlementaire** : le Temps de choisir, Abstention Zéro, Partis de campagne. ■

Red Bee a témoigné qu'en Grande Bretagne, le direct est sous-titré grâce à un très léger différé, de quelques secondes, qui permet de maintenir une bonne synchronisation, et le plus souvent grâce à la reconnaissance vocale. Cet outil, très performant en anglais, l'est moins en français du fait de la complexité de la langue. Néanmoins les prestataires français travaillent à son développement, et France Télévisions teste actuellement plusieurs outils pour améliorer son offre de direct.

Hélène Bergmann, intervenant pour l'Unisda, a insisté sur la nécessité d'une information sur le sous-titrage, trop peu connu ; M6 s'est engagé à diffuser un spot sur le sujet, pourvu que... les associations le lui fournissent. L'Unisda a par ailleurs insisté sur l'exigence de qualité (de sous-titrage, de diffusion et de lecture, avec le choix de « son » sous-titrage) grâce à la rédac-

La transcription simultanée fait son chemin...

■ **Marie-Anne MONTCHAMP, ancienne secrétaire d'Etat aux personnes handicapées** : « Je crois que le citoyen ordinaire, celui qui n'a pas de problème avec l'audition, est également visé par cette démarche. Quand, sur un écran, lors d'une émission politique, on voit en clair le texte s'afficher, on voit bien que le rapport à l'information change, on voit bien que le rapport à ce qui est dit n'est plus le même pour le citoyen ordinaire, celui qui a entendu, qui a vu, mais qui en même temps lit. Nous nous sommes tous, j'en suis sûre, surpris, pendant que nous parlions, à regarder la transcription parce qu'elle nous a apporté à ce moment-là précis où nous étions dans le feu de l'action et de l'expression spontanée, un point de repère, un point de calage, peut-être même parfois un point de nuance qui était utile à notre communication » ■

tion d'un référentiel de normes de qualité et l'exigence d'universalité (il faut sous-titrer quel que soit le canal de diffusion - VOD, mobile...). Elle a également requis davantage d'émissions – notamment d'information - traduites en LSF : avec l'avènement du numérique, il devient possible d'introduire un médaillon optionnel (comme le sous-titrage aujourd'hui) - voire un demi écran, avec un interprète.

Les tables rondes ont conclu que la technique, à terme, proposera des solutions qui n'existent pas totalement aujourd'hui. Au-delà des réticences de certaines chaînes, on a ressenti une réelle prise de conscience *« les téléspectateurs doivent aussi pouvoir entendre (les émissions), et surtout les comprendre, car si tout le monde ne peut pas avoir accès au son, tout le monde doit avoir accès au sens. »* (Patrick de Carolis, France Télévisions). Jérémie BOROY, président de l'Unisda, l'a souligné dans son discours de clôture : *« Aucune chaîne n'a cherché à se défiler, toutes ont réaffirmé leur attachement à l'application de la loi. Nous devons les encourager et les accompagner. »*

Un congrès, des engagements !

En matière d'accessibilité des campagnes électorales tout d'abord. **Philippe Bas**, ministre délégué à la Sécurité sociale, aux Personnes âgées, aux Personnes handicapées et à la Famille : « Je demande aux présidents des chaînes de télévision qui diffusent de l'information de rendre accessibles à chacun de nos concitoyens, et particulièrement aux personnes sourdes et malentendantes, au-delà des émissions des campagnes officielles elles-mêmes, tous les programmes relatifs aux campagnes électorales à venir. Je leur ai adressé hier une lettre très ferme leur demandant de me confirmer que le dispositif nécessaire sera bien mis en place. »

Le CSA a rappelé sa recommandation ayant force juridique, et notamment son article 4.1 : « Les sociétés TF1, France 2, France 3 (pour son programme national), Canal+ (pour ses programmes en clair) et M6 veillent à favoriser l'accès, par sous-titrage et/ou langue des signes, des personnes sourdes et malentendantes aux principaux programmes consacrés à l'actualité électorale diffusés aux heures de grande écoute ». Le CSA a assuré qu'il attirera l'attention des chaînes en cas de manquement.

C'est en matière de cinéma que les débats ont été les plus novateurs et les plus encourageants : **Renaud Donnedieu de Vabres**, ministre de la Culture et de la Communication : *« J'ai à cœur de rendre le cinéma accessible à tous les publics. Le Centre national de la cinématographie a réuni dernièrement, avec la participation du CSA, un groupe de travail rassemblant des professionnels de l'industrie cinématographique afin de poursuivre une réflexion sur les pistes à explorer pour le sous-titrage des films. Il me paraît notamment essentiel que l'obligation de sous-titrage s'impose à toute la chaîne d'exploitation du film, qu'il s'agisse des salles, du DVD ou de la diffusion télévisée. Le ministère*

Gilles Gotschi

R. Donnedieu de Vabres

de la Culture et de la Communication œuvre pour qu'il soit réalisé dès la post-production et ainsi attaché au film et à la chaîne des droits. Je souhaite, enfin, encourager les salles à s'équiper en matériel adapté. ».
Cette déclaration a été relayée par l'ensemble des professionnels du cinéma qui sont apparus très motivés lors d'une table ronde passionnante. Le CNC, après état des lieux, avait posé une première obligation de s'équiper en boucle magnétique pour obtenir une subvention (pour construire ou rénover une salle). Ce fut rapidement perçu comme insuffisant, d'où le lancement d'une réflexion commune, CNC et professionnels (producteurs, distributeurs, réalisateurs), sur le sous-titrage. A tous, il est apparu essentiel de coordonner la profession et de rattacher la réalisation du sous-titrage à la chaîne de production ; aujourd'hui, pour un même film, trois sous-titrages se succèdent : pour la distribution en salle, pour la vidéo, et pour la télévision : *« trois sous-titrages, c'est complètement ridicule ! S'il y a un sous-titrage dès le stade de la post-production sur un fichier utilisable sur tous les supports, films en salle, vidéos, télévision, on aura déjà fait un grand pas en avant. »* (Erwan Escoubet, FNCF). Le secteur du cinéma étant très réglementé, il suffirait d'obtenir une règle imposant un tel sous-titrage pour obtenir l'agrément du CNC. Un syndicat de producteurs a même demandé que les réalisateurs et les scénaristes soient associés à la rédaction du sous-titrage, pour assurer la qualité du message transmis.
L'équipement des salles vient ensuite. En 2004, une étude du CNC a fait état de 80% de salles accessibles... mais pour le seul handicap moteur, le souci du handicap sensoriel étant apparu beaucoup plus tard. Deux sociétés, DTS et Dolby, équipent

aujourd'hui les salles d'un matériel grâce auquel le sous-titrage n'est plus sur la copie du film, mais diffusé en parallèle, et offre également l'audio-description pour les personnes malvoyantes. *« Ce système a été une avancée technique remarquable par rapport à ce qui existait avant, c'est-à-dire l'obligation d'avoir soit une copie non sous-titrée, soit une copie sous-titrée »* a souligné un représentant des exploitants. Plusieurs villes ont déjà tenté l'expérience : Mulsanne, Beauvais, Paris (trois salles), Versailles, et d'autres... mais seulement pour une vingtaine de films à ce jour.

Une initiative à encourager... et à faire connaître dans les cinémas de votre ville !

Alix Ribault : DTS est une société spécialisée dans le son ; on a développé un système qui permet de rendre les films accessibles pour les malentendants et les non-voyants. DTS a lancé l'Access Initiative : on prête le système pendant une période de six mois aux salles de cinéma. Pendant ces six mois, la salle va prendre contact avec les associations pour organiser des séances et faire connaître le système. En effet, on a un gros problème aujourd'hui, c'est qu'il faut que vous, vous soyez au courant que ce système existe. On espère qu'à la fin de ces six mois, les salles trouveront des subventions auprès des mairies, des conseils régionaux ou des grosses entreprises pour financer le dispositif. L'initiative concerne cent salles, on peut prêter cent systèmes en France. C'est là qu'on a besoin de vous : on a besoin que vous alliez dans les cinémas équipés pour prouver que vous avez vraiment envie de visionner des films dans les salles de cinéma. On a besoin également de vous pour aller frapper aux portes des salles de cinéma.

Au-delà du sous-titrage, des engagements ont été pris pour appliquer la loi du 11 février 2005, notamment sur la création d'un centre relais des appels téléphoniques (NDLR : nous reviendrons sur ce sujet). Philippe BAS : *« L'accessibilité, par exemple, c'est pouvoir appeler le service d'urgence en cas de besoin. Nous allons créer un centre national de réception et d'orientation des demandes des personnes déficientes auditives. Il centralisera les appels, il permettra d'avoir accès en permanence aux numéros d'appel d'urgence des services publics. Il fonctionnera dès cette année 2007. Cette procédure centralisée d'appel, destinée dans un premier temps aux numéros d'urgence, le SAMU, la police, les pompiers, pourrait être généralisée à l'ensemble des services publics rapidement ».*
Ségolène ROYAL a pris elle aussi un engagement très clair sur la création de centres relais, y compris dès

Gilles Gotschi

Ségolène Royal et Jérémie Boroy (au second plan)

à présent en région Poitou Charente. Elle a par ailleurs souligné que *« Personne ne doit être contraint de s'appareiller, mais pour ceux qui le souhaitent, cet appareillage doit être gratuit. La compensation financière actuellement prévue est insuffisante. »*

Cette journée aura mis en évidence la reconnaissance du handicap, notamment auditif dans toute sa diversité. Citons Patrick GOHET, délégué interministériel aux handicapés : *« Il faut qu'enfin, la société française porte un regard différent sur la question du handicap. Pour des raisons essentiellement culturelles, le handicap est regardé comme une réalité d'exception, à laquelle on répond par des solutions d'exception. Nous aurons beaucoup progressé quand la société française aura identifié et reconnu pleinement le handicap comme une réalité ordinaire de la vie, que l'on doit intégrer à priori dans toutes les initiatives que l'on prend ».* Et pour cela, nombre d'intervenants ont souligné le rôle majeur des associations : *« N'hésitez pas à le dire et le redire : Pensez à nous, nous sommes des citoyens comme les autres, faites des efforts. Les mails que nous avons reçus, extrêmement nombreux, pour les débats à l'investiture socialiste, c'est véritablement ce qui a déclenché chez nous l'accélération de notre processus. »* Mme Blanc-Deleuze (chaîne parlementaire)

Impossible de rendre compte ici de façon exhaustive de cette journée et des autres sujets abordés : la publicité, les DVD, la scolarisation, l'accompagnement des familles... Pour en savoir plus, consultez les sites de l'UNISDA (www.unisda.org) et de Websourd. Idda Infos publie ce mois-ci les actes in extenso.

par Jean-Marie Taché

Surdi 10

AMDSA : 19 ans déjà !

« *Il ne vous reste plus qu'à changer de métier!* » me dit un inspecteur dans ma classe, un matin d'été. La rentrée qui suivit fut une des plus sombres journées de mon existence, tant il m'était difficile de quitter élèves, collègues et bien d'autres choses, à cause d'une oreille opérée qui venait de mourir et d'une autre ankylosée et qui ne valait pas cher. Nous sommes en 1986.

Jean Marie Taché

J'ai obtenu un poste de correcteur au CNED de Lyon. Pendant cinq ans, j'ai corrigé à la maison des paquets de copies et j'ai couru les remettre à la poste. Puis j'ai eu la chance de rencontrer une fière Lyonnaise, présidente dévouée d'une association de malentendants, bien connue de tous, Michèle Bourru. Grâce à elle naît l'idée de créer une association à Troyes. Parue au journal officiel en février 1988, l'association adhère au Bucodes lors de l'assemblée générale de 1989.

De Georgette à Fernand.

Parmi les premières personnes qui ont répondu à mon communiqué de presse, certaines vont devenir inoubliables.

C'est Georgette, qui se réveille sourde un matin ! Passionnée d'opéra et de chansons, saisie par le désespoir, elle revit quand elle reçoit notre petit groupe chez elle à l'occasion d'un anniversaire… « *Votre société me fait du bien!* », dit-elle, après avoir chanté.

C'est Fernand, Limousin au cœur énorme ; ancien métallurgiste, licencié de nombreuses fois, devenu sourd dans les ateliers trop bruyants. Il fonce, il a joué au rugby, et dénonce au début des années 80 la surdité comme première maladie professionnelle, puis fait un autre dossier sur le prix excessif des appareils de correction auditive et la non-prise en compte de la surdité. Surtout, il va insister pour me présenter à l'ADAPT (association pour l'insertion professionnelle et sociale des personnes handicapées), car il est fasciné par une grande dame à l'origine de sa création, Suzanne Fouché, dont la devise est : « *Pour que les personnes handicapées vivent avec et comme les autres* », devise qui, à mon avis, est belle et chaleureuse et que je préfère aux formules individualistes qu'on trouve dans une loi récente et qui se résument à tout pour tous.

Je ne peux parler de tous les adhérents, de ceux de la première heure ou de ceux d'aujourd'hui, qui participent et soutiennent à leur façon, des rencontres avec les personnes extérieures qui m'ont aidé. Mais le chemin est tracé : seul, on ne va pas bien loin. Il va falloir jeter des ponts.

D'hier à aujourd'hui.

La vie courante est celle de nos associations : les réunions mensuelles pour redonner le goût de parler et d'écouter, les petites sorties pour redonner le goût de sortir, les bulletins mensuels pour garder le contact et l'information, les pique-niques, en été dans le département. En juillet 2006, ce fut dans le jardin ombragé de Suzanne, à Romilly-sur-Seine, que nous avons bravé la canicule…

Immédiatement, dès 1988, des contacts ont été recherchés avec les associations locales pour des actions communes et pour se connaître : Centre Municipal d'Action Sociale, Foyer des Sourds, APF, ANPEDA… Premier résultat : en 1990, nous sommes invités au Conseil d'administration de l'ARIHA (action et recherche pour l'insertion des personnes handicapées de l'Aube). Cela ne va plus s'arrêter. L'implantation matérielle s'accélère. La Mutualité de l'Aube nous offre une salle, puis la ville de Troyes prend le relais, le service des Télécommunications prête son matériel pour les expositions et la JNA.

En 1993, nous entrons dans un centre d'information et de gérontologie, conglomérat de caisses de retraite complémentaire qui deviendront… Méderic,

Jean Marie Taché

pour des conférences ou autres interventions. Nous nous sommes vite associés à leurs conférences régionales pour présenter, avec les audioprothésistes, les diverses aides techniques, notre association et le Bucodes. Deux conférences ont lieu dans l'Aube, une dans la Marne et deux dans l'Yonne, avec une participation moyenne de 75 personnes.

L'emploi des travailleurs handicapés et leur fort taux de chômage nous ont conduits à organiser un stage de remise à niveau en 1990, avec l'aide d'un organisme de formation. Francis, notre trésorier de l'époque, quarante ans et chômeur de longue durée, avait ainsi pu entrer en stage à Carrefour et finalement être embauché dans une branche qu'il recherchait.

Depuis quelques années, c'est au tour d'un organisme de formation de faire appel à nous pour présenter le handicap de la surdité dans les sessions de formation des accompagnateurs de l'Age d'Or Service.

Nous allons fêter, cette année, nos dix ans de participation à la JNA, sous des formes et dans des lieux variés. La télévision locale est même venue faire un reportage. FR3 : jamais!

Depuis 2003, Année européenne des personnes handicapées, et l'arrêt du Bus à Troyes, la ville a tenu à maintenir une journée symbolique, Handy-Troyes. Chaque année, avec les associations impliquées, nous y avons notre stand.

Notre plus grande implication dans la vie associative locale est cependant avec l'ARIHA. Christiane, notre infatigable vice-présidente, nous y représente dans la commission accessibilité, ainsi que dans les conseils d'administration ou assemblées générales (AG), ce qui nous permet une reconnaissance à laquelle nous n'avions pas pensé dès l'abord. L'association Valentin Haüy (AVH) nous demande notre boucle magnétique pour ses AG.

Le Congrès du BUCODES en 1999 fut la grande aventure pour notre petite équipe et fit trembler Josette, notre secrétaire, mais finalement tout s'équilibra grâce à la ville, à la région, à la MSA (Mutualité Sociale Agricole), et bien d'autres.

Récemment, ont été organisées des rencontres avec une association voisine, Action Auditive Essonne. Nous avons donné ensemble une conférence publique sur la Lecture Labiale et fait du tourisme à gogo.

DEMAIN et APRÈS...

Depuis janvier, je suis représentant à la sous-commission départementale d'accessibilité, suppléant à la Commission des Droits et à l'Autonomie de la MDPH qui se met en place.

Un lycée nous a demandé d'intervenir sur un projet de classe de BEP dont le thème se rapporte aux difficultés des personnes sourdes et malentendantes dans la vie quotidienne ; Sarah et Christiane ont pu témoigner de leur vécu, de même que Fabien, riche de sa jeunesse et de son travail d'intermittent dans le théâtre et ayant un frère sourd. Des élèves se préparent pour venir à la journée des associations et animer notre stand avec la lecture de textes choisis.

Une lettre nous parvient de l'association des Sourds de l'Aube (sourds signants) ; son jeune président, Alexandre, nous invite le 24 avril à une journée, où seront réunis entendants, malentendants et sourds. Le chemin a été long et ponctué de rendez-vous manqués ; le challenge est de taille et la passerelle mérite qu'on l'emprunte.

EN GUISE DE CONCLUSION...

Mon ami Fernand me disait souvent que la solution à tous les problèmes doit venir des contacts humains. Observer, réfléchir, agir, créer même, c'est ce qu'on en apprend dans la conduite d'une association. La tâche est passionnante. Alors, quand de jeunes associations frappent à la porte - il en faudrait plus encore, pour que toutes les régions soient représentées - c'est réconfortant pour nous et bon signe pour l'avenir. ■

Jean Marie Taché

par Hélène Bergmann

Revue de presse

En ce début du mois de mars, j'ai trouvé au Bucodes les bulletins de liaison de huit associations. A quelque chose près, la même « moisson » que pour notre numéro 25, mais il ne s'agit pas toujours des mêmes associations.

Encore une fois mention spéciale pour **la Sourde Oreille** (association lyonnaise) et pour **Clin d'œil** (Surdi 49) qui publient mensuellement. La Sourde Oreille nous rend compte de la très intéressante expérience d'une chorégraphe croate devenue sourde qui monte des spectacles de danse sans musique : *« le mouvement dans la danse crée sa propre musique »* affirme cette danseuse. Un sujet qui pourrait sans doute être développé plus longuement dans Résonnances ; de même est amorcée l'éternelle réflexion sur une comparaison de l'aveugle et du sourd par la publication d'un court extrait d'un excellent écrit d'une théologienne protestante.

Fidèle à son habitude, **Clin d'œil**, dans ses numéros de janvier et de février, donne de longs extraits de dispositions législatives intéressant les handicapés : mesures du bruit, prestation de services... A signaler trois pages réservées à la liste des lieux culturels accessibles, en Anjou, aux Sourds et Malentendants.

Et voici le sémillant bulletin N° 2 de **l'ADSM** (Midi-Pyrénées). La jeune association s'intègre rapidement au monde associatif et se mobilise pour toutes les actions concernant les malentendants. Elle participe, entre autres, à la Commission extra-municipale pour l'accessibilité des personnes handicapées ; elle a créé un groupe de parole, utilise avec profit la Boucle Magnétique obtenue par l'intermédiaire du BUCODES et l'emporte dans tous ses déplacements ! Nous sommes invités à consulter son site (http://amds.midipyrenees.free.fr/) qui se construit peu à peu.

Le numéro 33 du bulletin de liaison d'**Oreille et Vie** (Morbihan) développe longuement et très clairement les grandes lignes de la loi du 11 février 2005 et les aides financières auxquelles peuvent prétendre les personnes atteintes de surdité. Avec la naissance de l'association **Keditu** (Ile et Vilaine), la Bretagne est devenue la seule région de France à avoir une association de Sourds et de Malentendants dans chaque département.

L'Echo de l'ANDS (association normande) de janvier 2007 relate une expérience intéressante mise en place à l'Hôpital de Tours : un jeu test, permettant de détecter la malentendance chez les petits enfants et signale également un nouveau système français de test de l'audition, paraît-il très performant, qui reproduit n'importe quelle situation d'ambiance de la vie courante : AudiOtool.

L'AIFIC, (Association des Implantés Cochléaires d'Ile de France), dans son bulletin semestriel N° 19, continue d'interviewer chaque membre de l'équipe implant de l'Hôpital Avicenne et donne des informations assez complètes sur les nouveaux équipements des lieux culturels accessibles aux malentendants de la région parisienne. Sont listées également les coordonnées de toutes les MDPH des différents départements d'Ile de France.

Enfin, **l'Oreille active**, circulaire de janvier 2007 de Surdi 13, seul « bulletin de liaison » a être distribué uniquement par Internet, énumère la longue liste des rendez-vous fixés à travers toute la région, aussi bien autour de conférences données par des spécialistes que de démonstrations d'aides techniques ou que de rencontres amicales !

⁂

ACTIONS RÉCENTES OU EN COURS

Nous avions lancé cette idée dans notre numéro 25, ayant reçu un assez grand nombre d'informations intéressantes au gré de nos rencontres ou échanges. Cette fois-ci, guère de message particulier (l'hiver rend frileux !), sinon des renvois à certains comptes-rendus d'activités, adressés au Bucodes.

Ainsi l'**AMDSA** (Aube), l'**Association des Enseignants devenus malentendants en Poitou-Charentes, l'ADSM (Côtes d'Armor), l'ADSM (Mayenne)** témoignent, toutes, d'une activité régionale suivie.

À signaler la visite à Troyes (ADSM Aube) de **l'Association AAE**, (Action Auditive Essonne). Des visites inter-associations de ce genre ne peuvent être qu'enrichissantes.

Quatre associations du Bucodes ont un nouveau Président :

- En Lorraine, à l'**Espoir Lorrain des Devenus Sourds**,le Docteur Hélène Marchal, qui fut une présidente très active du Bucodes, est remplacée par Jacques Vautrin
- Dans les Hautes Pyrénées, l'**AFIAC** de Patrick Cocard est maintenant dirigée par André Cazes.
- En Provence, à **Surdi 13**, Jacques Schlosser, longtemps membre du bureau du Bucodes, a passé la main à Jean Pierre Paret.

Nous sommes sûrs que nous resterons en contact avec ces « anciens présidents », si longtemps impliqués dans le travail du Bucodes.
N'oublions pas **Surdi 34** à Montpellier, qui a maintenant confié sa destinée à notre jeune et dynamique rédactrice en chef de Résonnances : Natacha Lamy. Elle travaillera certainement dans le sens de ce qu'avait bâti notre regretté Robert Raufast.

par Maripaule Pelloux

Sport et… surdité ?!

Handisport, vous connaissez ? On pense tout de suite mobilité réduite ou non-voyant… Avec une perte auditive, la difficulté n'est plus physique mais liée à la compréhension et à la prise d'informations. Alors comment font les déficients auditifs ; sport adapté ou pas ? Nous avons réuni quelques témoignages pour vous convaincre que tout est possible… à condition d'essayer !

Sport adapté pour les déficients auditifs ? Le sport sourd et les olympiades silencieuses

C'est en 1918, qu'Eugène-Rubens Alcais crée une fédération sportive des sourds-muets de France. Plus tard viendra la création d'un Comité International du Sport pour sourds. Les premiers *jeux internationaux silencieux* se déroulent en 1924 : cinq épreuves y sont disputées. Aujourd'hui, le sport sourd, même s'il est encore très peu connu du grand public, est un véritable mouvement dont l'ampleur et les performances ont conduit le CIO (Comité International Olympique) à le reconnaître pleinement. Comme tous les Jeux, les *«Olympiades silencieuses»* ont lieu tous les 4 ans (jeux d'été et jeux d'hiver alternent tous les deux ans). Pour pouvoir être admis à participer aux jeux, le règlement exige que la perte auditive soit au minimum de 55 dB dans la meilleure des deux oreilles, la moyenne étant calculée sur les trois fréquences de 500, 1000 et 2000 hertz. Autres conditions : être ressortissant d'un des pays membres du Comité International du Sport Sourd, et ne pas être porteur d'appareil, ni d'implant cochléaire ni d'aucune aide pendant les épreuves olympiques.

Beijing, 5 février – La pongiste malentendante Shi Ce a été proclamée « meilleure sportive de l'année 2005 » ▶

Quand on partait sur les chemins…

avec Valérie Caillaud

Je suis née avec une petite perte d'audition, mais c'est véritablement à partir de l'âge de vingt-deux ans, que ma surdité s'est aggravée. J'ai une perte d'environ 90 décibels de chaque côté et je porte des contours d'oreille.

Je fais du sport, plus particulièrement du tennis, depuis l'âge de huit ans. Puis je me suis mise à la course à pied et au vélo de route. J'apprécie de pouvoir alterner la pratique de ces sports en fonction du temps et de mes envies. Le sport me permet d'évacuer les tensions, de me sentir bien. Il me donne également le goût de l'effort et me permet d'améliorer mon endurance et ma résistance. En un mot, je me régale !

Le port de prothèses n'a rien changé pour moi. Lorsque je dispute des matchs de tennis en compétition, j'avertis dès le départ mon adversaire. Si nous avons besoin de discuter sur un point, sur le score, elle sait qu'il lui faut se rapprocher du filet pour une bonne communication entre nous. Par là même, on évite bien des quiproquos et ça s'est toujours très bien passé !

En fait, les problèmes que je rencontre sont essentiellement d'ordre technique. La transpiration altère les éléments internes des prothèses. Malgré l'utilisation quotidienne d'un sac chauffant, je dois changer tous les seize à dix-huit mois, les micros de mes appareils. Ceci génère des frais supplémentaires.

Côté travail, j'occupe un poste de chargée de mission « contrat de recherche européen » à la faculté des sports. Ca se passe très bien, car je n'ai pas caché mon handicap. Tout le monde est au courant et les personnes avec qui je suis le plus en contact font des efforts pour me faciliter la compréhension. L'ambiance est vraiment super !!! De les avoir averties dès le départ a permis d'éviter les incompréhensions éventuelles et tout le monde est à l'aise. Pour moi, c'est le plus important ! ■

par la 40ème assemblée de la Fédération Internationale des Sports des malentendants, qui s'est tenue le 2 février à Salt Lake City (USA).

Le sport à l'école :

L'opinion publique, les textes en faveur des handicapés, les discours institutionnels sont favorables à la nécessité de rendre tous les domaines de la vie sociale, économique et scolaire, accessibles aux personnes présentant une déficience. Toutefois la réalité fait apparaître qu'en éducation physique et sportive, les élèves handicapés profitent rarement d'une évaluation adaptée.

Ainsi on relève en conclusion dans le mémoire de J. Fouquet *« Comment adapter les examens d'EPS à la*

Sport collectif

Anne Dominois est une sportive accomplie, le sport fait partie intégrante de sa vie.

Je suis sourde profonde de naissance et appareillée depuis l'âge de trois ans. Je suis implantée depuis deux ans à l'oreille gauche mais porte également une prothèse à l'oreille droite. Depuis toute petite, j'ai pratiqué le hand-ball à la suite de ma famille. A vingt ans, j'ai joué au plus haut niveau en Division 1 pendant quelques années. Ensuite j'ai abandonné parce que je ne pouvais pas concilier le hand de haut niveau et les études. J'ai donc joué au niveau inférieur.

Le sport, en général, me permet de me défouler, de m'aérer entre les études et la rééducation, d'évacuer le stress permanent. En plus, le hand me permet de rencontrer des personnes entendantes. Il faut donc que je fasse des efforts pour parler, me faire comprendre et les entendants doivent faire la même chose. Je n'ai jamais eu de gros problèmes d'intégration. Il me faut, quand même, prévenir les arbitres que je n'entends pas le sifflet. Ceux-ci font un geste pour me prévenir que je peux tirer le penalty ou un coup franc.

Pendant les matchs, je porte les prothèses auditives parce que je ne peux pas jouer dans le silence absolu. Il y a un problème : la transpiration les abîme vite. Je n'ose pas encore jouer avec l'implant par peur de l'abîmer, de le perdre ou de recevoir un ballon dessus. Mais je le mettrai sûrement un jour.

Faire du sport avec les entendants permet de jouer à un haut niveau. Le sport entre sourds est toujours d'un niveau inférieur.

Je ne peux me passer de sport, cela fait partie de ma vie. Après avoir arrêté le hand, j'ai pratiqué le badminton quelque temps mais j'ai repris le hand car ce sport collectif m'apporte beaucoup avec les relations entre équipières. ■

Transmise par A. Dominois

Anne à l'échauffement.

La surdité n'empêche pas de jouer en équipe à un très haut niveau. C'est le cas du handballeur Abes Nehali, vice-champion d'Algérie trois fois et meilleur défenseur du championnat d'Afrique juniors en 1996. De 1992 (ses débuts en minimes) à 2000 (carrière internationale en juniors), il a porté le maillot algérien. Il a joué en Espagne et en France. Mais il a dû arrêter sa carrière internationale à la suite d'une blessure à l'épaule. Enfant, il était sourd d'une seule oreille. L'autre oreille a été perdue bien plus tard. Il s'est fait implanter il y a environ un an.
Il a dû quitter la première division et joue actuellement au deuxième niveau. Comme il ne porte pas son implant quand il joue, on peut penser que son niveau technique et sa grande expérience du jeu lui permettent de compenser son handicap...

déficience auditive, démarche et propositions possibles » que : *« Les élèves déficients auditifs, contrairement aux idées reçues, sont, dans le cas du baccalauréat, en situation de handicap dans une épreuve sur deux. Certes, cet état de fait varie en fonction du niveau de déficience, mais il est souvent négligé (une des hypothèses est que ce handicap, non moteur, est moins visible) »*.

■ Les déficients auditifs s'intègrent

Résonnances a recueilli le récit du vécu sportif de personnes malentendantes ou sourdes. On découvre leur volonté d'intégration et, bien sûr, leurs facultés d'adaptation. Comme dans tout le quotidien, être déficient auditif implique de développer des stratégies de compensation (vigilance, attention accrue, anticipation...). ■

■ Activités aériennes

Sport de combat :

Aïe ! Ma partenaire n'entend pas quand elle me fait mal !!! *Par Maripaule Pelloux*

Je fais du sport depuis... très longtemps, en ayant donc expérimenté différents stades de malentendance, sans et avec appareillage, jusqu'à la surdité très profonde, puis l'implant.

Ma passion s'appelle judo et si j'y renonce peu à peu, c'est plus en raison de mon âge et de mon gabarit que de la surdité ! Jusqu'à une surdité sévère, il n'y a pas eu de problèmes. C'est un sport où on entretient des liens privilégiés avec son partenaire, il faut coopérer pour travailler la technique et cette notion très forte implique de bons rapports. Heureusement il y a une convention : pour une clé de bras ou un étranglement, on attend que le partenaire tape pour lâcher prise et non pas qu'il crie ! Pour les combats, évidemment, c'est une autre histoire, pas question de parler !

Quant à la compétition, l'arbitrage se fait surtout par gestes : quand on prend un « pion », on devine très bien le verdict... et quand on gagne... aussi !!

Les choses se sont compliquées quand j'ai voulu pratiquer le Jiu Jitsu, sport de combat moins physique : à ma grande surprise, dans les débuts je me suis heurtée au problème de la surdité (j'étais devenue sourde profonde). L'enseignant avait une voix peu forte qui ne portait pas, marmonnait un peu, et surtout noyait ses explications dans du blabla. Comme il s'agissait de techniques nouvelles assez complexes, et que mon appareillage ne me permettait pas de comprendre sans lecture labiale, j'étais obligée de regarder sa bouche pendant les explications, donc je ne voyais pas vraiment bien la technique ou si je choisissais de regarder la technique, il me manquait une explication... et en général c'est toujours le détail le plus important qui fait que ça marche ou pas ! Il y avait toujours des cas où je comprenais l'inverse de ce qu'il fallait faire... Il m'a fallu du temps pour maîtriser certaines techniques très nouvelles, « éduquer » mes partenaires (comme partout il y a des personnes qui saisissent d'emblée comment vous parler et d'autres... jamais !!)

Sans parler du fait que ces techniques ont des noms japonais... Il m'a fallu chercher un support écrit pour compléter les informations. Je gardais donc les prothèses auditives pour l'échauffement et la partie technique avec un bandeau pour les faire tenir. Pour les combats, on les enlève mais cela ne pose aucun problème.

Par contre, retournant à l'entraînement de judo de temps en temps, malgré le fait de ne pas pouvoir garder les prothèses j'avais nettement moins de problèmes, connaissant déjà bien les techniques.

Avec l'implant... je n'ose pas le garder ...donc j'ai un peu de mal à suivre, lorsqu'il y a des consignes collectives, j'ai toujours un temps de retard car je suis obligée de copier sur les autres... C'est l'intermède comique !

Quant aux combats... eh bien, j'ai acheté un casque pour le Jiu Jitsu, pour le judo ce n'est pas nécessaire. Mais il faut reconnaître qu'en terme de discrétion cela laisse un peu à désirer !!!

Quel que soit le sport, il y a des adaptations nécessaires, mais elles ne sont pas rédhibitoires, il ne s'agit pas de prendre des risques mais bien de les peser et d'agir en conséquence.

Le sport m'est absolument indispensable ; j'y ai trouvé l'équilibre, un exutoire, des moments de joie intense, des amitiés... ■

Discrimination lors d'un concours pour le professorat d'Education Physique et Sportive : au cas par cas...

Sportif de haut niveau, Bernard souffre d'un handicap auditif modéré qui l'empêche de plonger. Il a souhaité s'inscrire au concours externe du professorat d'éducation physique et sportive. Du fait de son handicap, il ne peut obtenir l'attestation au sauvetage aquatique considéré comme un pré-requis au concours d'EPS. Le Ministère lui signifie donc qu'il ne peut s'inscrire au concours. Dans sa délibération, la HALDE (Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Egalité) relève que les professeurs d'EPS n'enseignent généralement pas la natation et que dans les rares cas contraires, il suffit qu'un collègue le remplace ou qu'il soit accompagné d'un assistant. Il s'agit là de mesures appropriées qui ne sont pas disproportionnées. *(Rapport annuel de la HALDE, cas n° 4)*

Le cheval qui murmurait à l'oreille de Caroline...

Caroline DESMOTTES a vingt-neuf ans. Elle nous parle de sa passion qui est devenue son métier.

Transmise par C. Desmottes

Ma surdité moyenne est survenue à l'âge de quatorze ans, je suis appareillée des 2 oreilles.

Je pratique l'équitation depuis l'âge de neuf ans et j'ai participé à de nombreuses compétitions. Quant à la décision de devenir monitrice d'équitation... je suis restée déterminée à en faire ma profession malgré ma malentendance. Elle n'a jamais été pour moi un frein ni un défi : je voulais être monitrice, un point c'est tout ! Peu importe les embûches rencontrées ! Evidement, des petits soucis il y en a eu : je me souviens d'une fois où j'ai été éliminée parce que j'étais partie avant la cloche que je ne pouvais pas entendre !!! Maintenant le problème est résolu : on me fait un signe pour le départ. Il y a eu aussi le jugement des élèves moniteurs lorsque j'étais en formation. Là, par contre, ça a été une période difficile. Maintenant je suis capable d'accueillir les gens sans avoir peur de leur jugement et tout se passe beaucoup mieux. C'est vrai qu'être malentendant demande une grosse dépense d'énergie quand on enseigne, pour intercepter les questions, mais le contact avec ma clientèle est bon. Je dis rarement d'emblée que je suis malentendante, j'attends de me trouver en situation difficile pour le dire ; mes nouveaux appareils sont violets, ça se voit plus, donc les gens font spontanément plus attention.

Une fois que mes élèves ont vu et assimilé que je suis malentendante, je leur explique comment faciliter la communication, et sincèrement, je suis toujours touchée par leurs efforts.

Depuis le mois de septembre je suis tutrice de formation pour le monitorat, c'est ma plus belle victoire !!! Et surtout je suis maman d'un beau petit Léo qui, à quatorze mois, monte déjà à dos de poney.

Mes formateurs, qui sont aujourd'hui mes patrons et amis, m'ont toujours soutenue dans mes périodes de doute, et c'est bien grâce à eux que j'ai été championne de Normandie par équipe et que j'ai pu participer deux fois aux championnats de France.

Enseigner est ma passion : je ne suis pas malentendante et monitrice d'équitation, je suis monitrice d'équitation malentendante... ■

Le saviez-vous ? Il est possible de voler sans radio ! A titre privé, le pilotage d'un avion est, techniquement, tout à fait possible pour un sourd. En cours de vol, c'est par la vue que le pilote assure sa sécurité. Un sourd n'est donc nullement «désavantagé». Pour le reste, ce n'est qu'une question de connaissances techniques.

Gilles Gotschi

Gilles, implanté, bricolant : *"je répare la porte car elle s'ouvrait en vol, et de mon côté, en plus! Je n'étais que moyennement rassuré".*

Des pilotes sourds volent en ULM... Les ULM (Ultra-Léger Motorisés) sont, pour la plupart, dépourvus de radio. En France, la visite médicale obligatoire pour piloter un avion n'est pas exigée pour obtenir le brevet de pilote d'ULM. Le pilotage d'un planeur est un cas un peu plus particulier. Tandis qu'en Grande-Bretagne cinq pilotes sourds ont été autorisés à piloter des planeurs en solo, en France, la réglementation médicale l'interdit - du moins pour l'instant... Les sourds sont nombreux à pratiquer le vol libre (parapente, deltaplane). En matière de parachutisme sportif, un ostracisme médical similaire sévit en France : par dérogation, un sourd en bonne santé peut aujourd'hui être autorisé à sauter. Pourtant le rôle de l'audition est minime, largement supplanté par la vision, surtout en phase de chute libre. Dans le domaine de l'aviation, les sourds français sont actuellement dans la même position que les sourds qui souhaitaient conduire une auto dans les années 50 : à l'époque, « on » s'accordait à penser qu'un sourd ne pouvait pas conduire une voiture. Il faudra vaincre les très fortes réticences du Conseil médical français qui refuse - jusqu'à présent - d'autoriser un pilote sourd à voler seul. Aujourd'hui, dans notre pays, en dépit de l'avis favorable de nombreux instructeurs professionnels, un pilote sourd doit obligatoirement être accompagné d'un instructeur ou pilote qui s'occupe de la radio. Ces réticences ne sont pas de mise aux Etats-Unis. Depuis 1994, des associations ont vu le jour pour la défense des intérêts des pilotes sourds et malentendants et pour développer le droit des sourds à exercer toute activité aéronautique en France et en Europe, dans le respect total des conditions de sécurité. ■

Sports de balles :

Les échanges d'Antoine Donckele

Sport et surdité commencent tous les deux par la même lettre «S». «Sport et Surdité» forment un couple qui s'accommode bien et pourrait aussi commencer par la lettre «A» comme «Aventure et Amour».

Ayant le syndrome d'Usher de type 2, ma surdité est stable à 75 %, et mon champ visuel était correct jusqu'à la fin de mon adolescence. Appareillé depuis l'âge de deux ans, j'ai pu suivre une scolarité normale et pratiquer les sports courants à l'école : sports d'équipe (volley-ball, hand-ball, football) sports individuels (athlétisme, gymnastique...). Les professeurs m'expliquaient bien les règles à chaque nouveau sport.

Parallèlement, je pratique le tennis de table en club depuis mes douze ans, je continue toujours vingt ans plus tard... Le sport de raquette se partage entre le sport individuel et le sport d'équipe, il est donc bien approprié à ma malentendance ; mon appareillage ne m'a jamais gêné pour ces sports (comme le tennis, le badminton). A chaque changement de prothèses auditives, il fallait juste se réhabituer au bruit des balles sur la table de ping-pong. Avec les années, est arrivé le problème de la sudation, remédié par les pochettes protectrices « Super Seals » que l'on enveloppe autour de la prothèse, ce qui permet ainsi de faire du sport en toute tranquillité. Cela évite, par exemple, que les prothèses s'arrêtent, ce qui m'était déjà arrivé en pleine compétition ! Pendant la nuit, on laisse reposer ces ACA dans une pochette chauffante électrique.

Cependant, ce qui commence à poser problème est ma rétinopathie pigmentaire. Petit à petit, j'appréhende moins bien les balles de ping-pong qui arrivent sur les côtés de mon champ visuel à cause de son rétrécissement progressif...

On fera d'autres activités au moment voulu, la pétanque par exemple ... oui, oui, c'est un sport... n'est-ce pas, nos amis marseillais ?! Vive le sport !!! ■

Sport d'eau : le kayak :

Christian Guérin nous raconte son parcours... en eaux vives

Je suis né avec 50% d'audition bilatérale. Très jeune, j'ai été attiré par ce l'on nommera *« nature et découvertes sportives »*.

A quatorze ans, j'ai construit mon premier bateau, une périssoire en bois et toile qui m'a permis de découvrir l'environnement de l'Evre. J'ai adhéré au canoë-kayak club d'Angers ; au départ, nous étions une bande de copains qui construisaient leurs kayaks en polyester et sillonnaient les rivières «eaux vives» des Alpes,

des Pyrénées et du centre de la France.

Tout n'était pas facile pour moi qui n'entends pas l'eau qui court. Je devais doubler de vigilance, apprendre la morphologie des rivières, suivre les copains, épier et copier leurs gestes pour parer, les éventuels dangers des torrents. L'assurance est venue avec la maîtrise et la connaissance de l'environnement. J'ai eu à cette époque la joie de découvrir quelques centaines de kilomètres de paysage sauvage souvent abordables uniquement par le lit des rivières.

J'ai participé à quelques compétitions régionales, mais la compétition ne sera jamais une priorité pour moi, et pour cause, ne pouvant porter mes appareils auditifs sur l'eau, je me sentirai toujours isolé de l'ambiance collective des manifestations sportives dans ce milieu nautique.

Dans les années 1980, je suis devenu trésorier du club kayak d'Angers, puis président pendant cinq années. Ce fut une expérience formidable, d'une part le partenariat avec la ville d'Angers et d'autre part avec la Fédération Française de canoë-kayak à Joinville. Pendant ma présidence, j'ai développé le kayak de mer : ce sport permettra à beaucoup de découvrir la beauté du littoral des côtes françaises.

Ma réussite pendant ces cinq années, je la dois à l'équipe mise en place.

Ma deuxième expérience, c'est la création du club nautique d'Ecouflant. Mon fils Frédéric, malentendant, en est l'actuel président. ■

Que faire si votre prothèse tombe à l'eau ?

Si une prothèse est mouillée par l'eau de mer, avant de la faire sécher il faut enlever les piles (ne jamais mettre en marche, même pour vérifier si ça fonctionne), la plonger dans l'eau douce (carrément!) pour ôter le sel. Ensuite sécher au sèche-cheveux... en espérant que cela suffise !

Pour l'implant, il n'y a rien actuellement de valable pour le protéger. On peut essayer de voir avec une écharpe serrée comme un bandeau si l'implant fonctionne. Il existe des bandeaux Sport et Bain en néoprène réversible (tissu imperméable), ajustables pour une meilleure protection des oreilles pendant la natation, les douches, le bain... Mais on ne peut assurer que les prothèses seront réellement protégées !

Il y a encore un étui de séchage électrique (Dry Box de Pro' Clean) : prix : 52 euros.

Mais le mieux à faire, lorsqu'on achète une prothèse auditive c'est de **préciser à l'audioprothésiste qu'on fait du sport ou qu'on transpire beaucoup**, afin qu'il propose les coques et les systèmes auditifs les plus protecteurs qui soient. (Il en existe qui, après un passage accidentel en machine à laver, permettent de récupérer le processeur, mais nous vous déconseillons ce test !).

Partir au large avec des malentendants et des sourds... La voile

Jean-Pierre Boutonnet était infirmier ergothérapeute. A la retraite maintenant, il organise des sorties en mer avec des personnes handicapées. Il est en relation avec Surdi 34 et avec l'aide de Natacha Lamy, il encourage les sourds à essayer la voile. Les premières réticences passées, les « nouveaux marins » sont ravis ! Ecoutons Jean-Pierre.

L'expérience acquise sur un bateau me permet de penser que mal entendre ou être sourd n'empêche nullement la communication, même si elle demande parfois une démarche particulière.

En règle générale, je m'efforce de parler lentement, et de face le plus souvent, sachant que certains comprennent par le mouvement des lèvres. Le regard de l'« autre» en dit assez long pour qu'on sache s'il a bien compris ce qu'il doit faire ou ne pas faire, et s'il faut réitérer l'explication.

Il y a eu des sorties avec des interprètes en langage des signes qui font comprendre à ceux qui connaissent cette langue ce qu'il faut faire dans les manœuvres. La rapidité pour la compréhension des manœuvres à effectuer m'a toujours surpris ; les interprètes n'ont pas à réexpliquer les actions à mener pour une manœuvre déjà effectuée.

Même avec le groupe « Les hirondelles » de Marseille, dont les stagiaires sont malentendants avec handicaps associés, autistes, schizophrènes, il n'y a eu aucune gêne particulière.

L'idée de l'activité est surtout abordée sous l'angle du champ social et relationnel des sujets, plutôt que du point de vue d'acquisitions lacunaires et déficitaires. L'acquisition d'une technique de « voileux » n'est pas l'objectif poursuivi. L'idée force est surtout de soutenir leur participation à

JP Boutonnet

cette activité pour favoriser la responsabilité et la prise d'initiative.

Sans oublier la perspective de découvrir un nouvel environnement, le milieu maritime, avec ses plaisirs, sa beauté, mais aussi ses contraintes et ses dangers (respect des règles et de la nature, propreté, prise de conscience de ses limites mais aussi de ses capacités).

En fait, la dynamique de groupe sur un bateau est toujours différente d'un groupe à l'autre. Le principe de plaisir est toujours la base essentielle pour un bon fonctionnement.

Les difficultés existentielles que l'on peut rencontrer, si importantes soient-elles, se réduisent en mer. Sur un bateau, il n'est pas toujours obligatoire de parler ou d'entendre, souvent un geste et un regard suffisent. ■

■ **Ces témoignages sont exemplaires, non pas parce que ce sont des exceptions - bien que certains de ces sports présentent a priori quelques difficultés - mais parce que justement ce sont des personnes 'ordinaires' et déficientes auditives qui, pour vivre leur passion, ont su aller au-delà des appréhensions, dépasser leurs peurs et comme dans tout sport... se dépasser eux-mêmes.** ■

Dernière heure :

De nouvelles émissions sous-titrées !

sur **TF1**, les JT (journaux télévisés) des 13h et 20h depuis le 2 avril ;
sur **M6**, les JT de 12h50 et 19h50 et « Elysée 2007 le grand débat » le dimanche midi ;
sur **Canal+** « dimanche+ » en clair.

par Hélène Bergmann

Des nouvelles de l'IFIC

Dans notre numéro 19 de juillet 2005, nous vous annoncions la création de l'IFIC (Institut Francilien d'Implantation Cochléaire). Nous avions planté le décor. Il est temps, aujourd'hui, de savoir ce qu'il s'y passe.

Rappelons que l'IFIC est un réseau ville–hôpital destiné au suivi à long terme des enfants et des adultes implantés cochléaires d'Ile de France.
Actuellement, environ 350 personnes sont incluses dans ce réseau où se retrouvent les représentants des cinq centres d'implantation de la région parisienne, des quatre associations d'adultes implantés ou de parents d'enfants implantés et des quatre laboratoires de fabrication d'implants.

Quels avantages pour les patients ?

1 - Du point de vue technique :

- Un suivi personnalisé qui prend le relais de celui de l'hôpital et cela pour toute la vie ! Les réglages s'y font sur rendez-vous autant de fois que cela peut être nécessaire.
- Chaque patient appartenant au réseau est convoqué annuellement pour une évaluation de son audition et peut rencontrer des professionnels pour recevoir tous conseils concernant le maniement ou l'entretien du processeur.
- Des rencontres avec les fabricants permettent d'approfondir la connaissance de l'appareillage et les nouveautés le concernant.
- Il est également possible de trouver à l'IFIC les pièces détachées les plus courantes.
- Une clé USB est en cours de distribution. Elle contient l'essentiel du dossier médical de chaque implanté, ce qui lui permettra, en toutes circonstances (en voyage à l'étranger, par exemple...) de transmettre facilement les informations se rapportant à son implantation.
- Une lettre d'information électronique permet aux associations et aux membres du réseau d'être informés de l'agenda de l'IFIC, ainsi que des activités des associations et des fabricants.

2 - Du point de vue relationnel :

Dans cet espace convivial, les expériences peuvent être échangées :

- Les associations y tiennent des permanences,
- Des ateliers se créent (théâtre pour les adultes ou dessin pour les petits),
- Des groupes de paroles, animés par une psychologue, elle-même implantée, ont été très fréquentés (thèmes principaux : la communication, l'implant cochléaire et le travail)
- Tout récemment, un représentant du guide Caro dont l'objet est d'assister les malentendants dans leurs démarches administratives ou sociales a commencé ses premières permanences (www.guidecaro.com).
- Au début de l'année 2007, les représentants des 4 associations ont été conviés à rencontrer les responsables des centres d'implantation, pour débattre des sujets à l'ordre du jour : *bi-implantation, l'assurance et les nouvelles dispositions législatives se rapportant à la prise en charge du financement de l'implant cochléaire*. D'autres réunions de ce genre sont prévues.

Quels avantages pour les professionnels ?

- La possibilité pour les responsables des Centres d'implantation de travailler plus facilement ensemble.
- Une formation pour les orthophonistes adaptée aux problèmes de l'implant cochléaire.
- L'équipe travaille actuellement d'une part à entraîner tout le monde à se servir de l'informatique et d'autre part à la confection de matériel particulier, sous forme de CD ou de logiciels, adapté à la rééducation d'une personne implantée.
- Les orthophonistes et les régleurs (médecins, audioprothésistes...) sont constamment « en formation continue » grâce à leurs contacts avec les fabricants. Ainsi a germé le projet d'une *« Ecole de régleurs »* qui pourrait voir le jour bientôt.

Pour terminer une petite anecdote qui donne de l'espoir aux implantés qui désespèrent devant l'incompréhension de notre entourage : Un monsieur, implanté, avait de très bons rapports avec son orthophoniste et de très mauvais avec ses collègues de travail qui le suspectaient de jouer la comédie ! L'orthophoniste a accompagné son patient sur son lieu de travail et a fait une petite conférence explicative. Changement radical de l'état d'esprit des collègues ! Naissance de l'idée de l'utilité des médiateurs... La surdité, ce handicap « trop » invisible, nécessite bien l'engagement de tous !

http://www.implant-ific.org/

par Maripaule Pelloux

Maribarbie

Suite de l'article paru dans Résonnances n°25, « L'implant, c'est planant ! », où venant d'être implantée, Maripaule Pelloux, raconte sa « nouvelle vie » à ses collègues associatifs qui la pressent de questions…

Maribarbie et tous ses accessoires

L'implant comme vous le savez, c'est de la haute technologie, de la miniaturisation et de la précision. Aussi quelle surprise lorsqu'on m'a remis la boite le jour du branchement : c'était un paquet énorme. Et à l'intérieur plein d'autres petites boîtes : je suis excitée comme pour un cadeau de Noël.

Tout d'abord la notice, en anglais of course, les savants seront ravis, les autres devront avouer piteusement leur ignorance crasse et mendier un texte en français.

Plusieurs antennes avec leur aimant, les cordons de différentes tailles (pour les grosses têtes et celles de linotte) les piles en quantité astronomique - c'est que c'est vorace, ces petites bêtes.

L'absorbeur d'humidité et ses recharges et bien sûr… les accessoires !

M. Pelloux

Maribarbie

Je déballe, soupèse, étale tout ça sur la table et me plonge dans la notice… (Oui, en français)

D'abord l'appareil lui-même, qui se démonte comme un vrai lego.

Et même un sac de voyage très pro, avec des tas de poches (j'en ai compté 12) ; mais comment range-t-on là-dedans ?

Devant mon air perplexe, l'époux taquine *« C'est parfait pour la pêche »*… Vu la taille habituelle de ses prises, oui !

J'avoue que j'ai tout de suite flashé sur les protections de microphones en couleurs ! Fuchsia, vert, bleu et aubergine à la limite du fluo.

Génial : je vais pouvoir assortir mon implant à ma tenue.

Oui, mais… voyons le côté pratique des choses : pour changer le cache, il faut bien sûr enlever l'appareil de l'oreille et l'éteindre, mais aussi retirer l'antenne et enlever l'unité de commande ; à partir de là, enlever délicatement le cache et le changer… puis tout remonter sans s'énerver.

Je vois déjà le topo !

Voyons maintenant quelle couleur irait le mieux avec ce chemisier… admettons que je trouve d'emblée la bonne harmonie (ceux qui me connaissent bien ricanent), je me lance dans la procédure de changement…

Je reste calme et sereine. Si tout se passe bien, c'est que je n'aurai pas semé des pièces de l'implant le long de mes pérégrinations du rez-de-chaussée à la salle de bain.

Je remonte tout et jette un dernier coup d'œil à ma tenue (vous faites ça, vous aussi ?). Le mari annonce : *« On part »*…

Horreur, ce chemisier ne me va pas du tout au teint… Je me change en vitesse. Flûte ! Le cache vert fluo jure abominablement avec le mauve du chemisier… Soit, je rechange le cache - mais avec du mauve faut-il mettre le fuschia ou l'aubergine ? - et j'essaye de ne pas trop m'énerver pour ajuster ces petites pièces qui glissent entre les doigts… Soit, je décide de laisser tomber… auquel cas il y aura sûrement une bonne âme dans la soirée qui me félicitera perfidement pour mon goût des couleurs.

Alors ça va mieux ?

Quinze jours après la famille s'impatiente : c'est que tout le monde attend le miracle… ce miracle dont parlent tant les anciens implantés, sauf que, dans leur enthousiasme actuel, ils ont oublié les jours de galère.

Oui ça va, c'est long, ce n'est pas encore au point… je me sens un peu honteuse, il faut expliquer la rééducation, les réglages, et bien convenir que la super technologie se heurte à l'inertie de mes neurones ! Neurones qui sont limite guimauve en fin de journée. A preuve une fin d'après-midi, où je décide de me reposer un peu : dans le silence, sans implant… avec juste ma prothèse.

Sur ce mon fils entre, j'ai le dos tourné, je ne sais pas qu'il est là, il me parle…

-« …… »

- « Max, tais-toi ! » (Max, c'est mon labrador)

-« ……. »

-« Max, ça suffit, arrête d'aboyer ! »

???????????

Stupéfaction quand je me retourne et vois mon fils : *« Mais maman, c'est moi ! »*

Bref, il y a eu un court-circuit entre les deux oreilles…

Ou alors ils ont dû se tromper de gammes de voix et me programmer sur *Canis vulgaris*, c'est bien ma veine ! ■

Note de la rédaction : Aujourd'hui, Maripaule téléphone sans problème !

Courrier des lecteurs

Le BUCODES, au nom de toutes les personnes sourdes et malentendantes, remercie profondément la famille Kostecki pour leur don en mémoire de Madame Jeanina Kostecki, dont un des fils est sourd. Qu'ils soient assurés du bon usage de ce don.

Des petits mots qui nous parviennent par divers chemins... Souvent des élans ou des cris du cœur... Certains susciteront peut-être des vocations et la naissance de nouvelles associations...

■ *Amitiés à l'équipe de rédaction et de gestion. D. L.*

■ *(...) Merci pour cette revue. H. P.*

■ *Il n'y a aucune association proche de mon domicile (Ecully 69), j'ai quatre-vingt ans. Y. Le G.*

■ *J'ai eu connaissance de votre association en mars 2005. Souffrant d'une surdité profonde, j'ai sollicité (...) un abonnement à votre revue (il n'y a pas d'association stéphanoise dépendant du Bucodes) (...). M. P.*

■ *(...) J'aime recevoir Résonnances et je me précipite toujours sur la rubrique Médecine avec l'espoir de voir la recherche avancer, et de trouver un médicament capable de soigner cette maladie qui est très, très grave, je descends toujours, la gauche perdue, et la droite peu... voilà où j'en suis et j'étais opérable ! (...). S. L.*

■ *(...) J'apprécie la revue « Résonnances » bien qu'elle ne m'ait pas permis de rompre mon isolement dans le bordelais. (...) F. P.*

■ *(...) Avec tous mes encouragements pour votre travail. O. H.*

■ *En avril 2005, je me suis fait appareiller des deux oreilles (coût 2 000 euros). Le 29 avril 2006, mes appareils ne fonctionnaient pas bien – coques fendues. La Société A. me demande de repayer pour refaire les coques. Refus de ma part, n'ayant pas assez d'argent pour le faire. Depuis, je suis avec mes coques fendues, que je rebouche avec du vernis à peinture acrylique. Je désire souscrire un abonnement pour mieux me défendre à l'avenir. Un an de garantie pour les appareils et 6 mois pour les coques, ce n'est pas suffisant. Cela frise l'escroquerie. Parce que si tous les ans il faut sortir 2 000 euros pour mieux entendre... Je ne possède pas une poule aux œufs d'or. (...). H. A.*

■ *(...) Remerciements pour vos services. (...) J. L.*

■ *Etant en stage de lecture labiale de l'ARDDS, je partageais ma chambre avec une personne qui avait un numéro de Résonnances. Ayant apprécié la lecture de cette revue, je souhaite m'y abonner. (...) M. G.*

■ *Nous n'appartenons à aucune association de malentendants et devenus sourds ; simplement une amie recevant Résonnances et elle-même malentendante nous fait passer la revue, nous ne souhaitons donc pas nous y abonner, mais, sensibles au combat du BUCODES, nous voulons le soutenir, avec nos moyens, par un don. Vous trouverez ci-joint un chèque de 50 euros... Y. et M. Q.*

■ *Bon courage à toute l'équipe de Résonnances. D. M..*

■ *J'aime recevoir cette revue et prendre connaissance des progrès s'il y en a...mais il faut attendre. Pour les plus jeunes, peut-être un espoir ! S. L.*

■ *Merci pour l'envoi du magazine. Aujourd'hui, je m'abonne ! C. C.* ■

Malentendants, Devenus-Sourds, ne restez pas seuls !

10 **Association des Malentendants et Devenus Sourds de l'Aube**
Maison de quartier des Marrots.
23 rue Trouvassot, 10 000 Troyes
Tél. : 03 25 71 04 84
Surdi10@wanadoo.fr

13 **SURDI13**
Le Ligourès Maison Vie Associative
Place Romée de Villeneuve
13090 Aix en Provence
contact@surdi13.org

22 **Association des Malentendants et Devenus Sourds des Côtes d'Armor**
15 rue du Dr Rahuel.
22 000 Saint Brieuc
Tél./Fax : 02 96 33 41 76

29 **Association des Malentendants et Devenus Sourds du Finistère. Sourdine**
12 chemin de Kerdero.
29 170 Fouesnant
Tél./Fax : 02 98 94 96 73
ou 02 98 50 60 28
ASMF.sourdine@wanadoo.fr

30 **Surdi 30**
300 ancienne route d'Alès
30000 Nîmes
Fax : 04 66 68 13 73
gaverous@wanadoo.fr
http://perso.wanadoo.fr/surdi.30

31 **Association de Malentendants et Devenus Sourds de Midi-Pyrénées**
6 chemin Mailheaux.
31270 Villeneuve Tolosane
Tél. : 05 61 92 60 98.
Fax : 05 62 48 11 05
Patricia.duffaut@wanadoo.fr
http://amds.midipyrenees.free.fr/

34 **Surdi 34**
46 cours Gambetta.
34 000 Montpellier
Tél./Fax : 04 67 42 50 14
surdi-34@wanadoo.fr
Site : http://perso.wanadoo.fr/surdi34

49 **Surdi 49**
22 rue du Maine,
49100 Angers.
Fax: 02.41.48.91.64
aamds-surdi49@wanadoo.fr

50 **Association des Devenus Sourds de la Manche**
31 rue de l'épine. 50 530 Champeaux
Tél./SMS : 06.84.60.75.41
Fax : 02.33. 61 94 01
Centre Social de la Brèche du Bois
50100 Cherbourg – Octeville
Tél. 02 33 20 44 18 Fax 02 33 20 53 25
adsm.manche@wanadoo.fr

53 **Association des Malentendants et Devenus Sourds de la Mayenne**
15 quai Gambetta. 53000 Laval
Tél./Fax: 02 43 53 91 32
adsm53@wanadoo.fr

54 **L'Espoir Lorrain des Devenus Sourds**
3 allée de Bellevue 54300 Chanteheux
Tél : 03 83 74 12 40
christian.morquin@wanadoo.fr

56 **Oreille et Vie, association des MDS du Morbihan**
11 P. Maison des Associations
12 rue Colbert. 56 100 Lorient
Tél./Fax: 02 97 64 30 11 (Lorient)
02 97 63 77 71 (Vannes)
oreille-et-vie@wanadoo.fr
Site : http://oreille.et.vie.free.fr
Antenne : 35

59 **Association des des Malentendants et Devenus Sourds du Nord**
Centre social d'Annapes,
2 rue Genets. 59 650 Villeneuve d'Ascq.
Fax : 03 20 67 16 95
contact@adsm-nord.org
Site : http://adsm-nord.org - Antenne : 62

65 **AFIAC Association Française des Implantés Auditifs Cochléaires**
12 Chemin Suzac. 65500 Vic en Bigorre
Tél./Fax : 05 62 96 83 16 cocardp@aol.com

68 **Association des Malentendants et Devenus Sourds d'Alsace**
63a rue d'Illzach. 68100 Mulhouse

69 **ALDS Association Lyonnaise des Devenus Sourds**
6 Résidence Récamier.
Chemin du Randin. 69130 Ecully
Tél./Fax : 04.78.33.36.69

72 **Surdi 72**
Maison des Associations,
4 rue d'Arcole. 72000 Le Mans
Tél/fax: 02 43 27 93 83
khira.arbia@aliceadsl.fr
Site: http://alls.free.fr/surdi-72

75 **ARDDS Association Réadaptation et Défense des Devenus Sourds**
75 rue Alexandre Dumas 75020 Paris
Fax: 01 46 62 63 24
Minitel. Bal : 3614 chez ardds
contact@ardds.org -
Site : www.ardds.org
Sections : 38, 44, 46, 56, 57, 64, 85

75 **AUDIO Ile de France**
20. rue du Château d'eau.
75010 PARIS. Tél.: 01 42 41 74 34
audioasso@aol.com

75 **F.C.S Fraternité Catholique des Sourds**
47 rue de la Roquette 75011 Paris
Tél./ Fax : 02 38 62 76 14
fcs.malentendants@free.fr
Site : http.//fcs.malentendants.free.fr/
Antennes : 01, 06, 12, 17, 20, 21, 22, 31, 32, 37, 54, 59, 69, 72, 75, 76, 78, 80

76 **ANDS Association Normande des Devenus Sourds**
Maison du Patient
55bis rue Gustave Flaubert
76 600 Le HAVRE
Tél : 02 35 54 12 90.
Fax : 02 32 73 35 61
perefonta@orange.fr

77 **AIFIC Association d'Ile de France des Implantés Cochléaires**
11 rue du Poirier de Paris. 77280 Othis
Fax : 01 60 03 48 13 ou 01 45 88 39 42
aific@wanadoo.fr ou
helene.bergmann@wanadoo.fr

84 **A.C.M.E Surdi 84**
962 les jardins, av. Pasteur.
84270 Vedene
Tél./Fax: 04.90.23.37.66
maripaule.pelloux@free.fr

86 **Asso. des Enseignants Devenus Malentendants de Poitou-Charentes**
9 allée de la Vigne. 86280 St-Benoît
Tél. : 05 49 57 17 36
aedmpc@free.fr
Antennes : 16, 17, 79

91 **AAE, Action Auditive de l'Essonne**
14 Sente des Vignes
91480 Varennes Jarcy
Fax: 01 69 00 47 17
Mail: gilles.gotschi@wanadoo.fr
et ykling@wanadoo.fr
Site : http:/action-auditive.org
blog: http://s191535835.onlinehome.fr
groupe:
http:/groups.google.com/group/Action-Auditive
Antennes : 94, 77

Je m'abonne à la revue

Résonnances
La revue du BUCODES
Bureau de Coordination des Associations de Devenus Sourds et Malentendants

Association reconnue d'utilité publique, le Bucodes est habilité à recevoir des dons et legs. Vous pouvez le soutenir dans ses actions en faveur des devenus sourds et malentendants en lui envoyant un don (un reçu fiscal vous sera envoyé) ou en prenant des dispositions pour qu'il soit bénéficiaire d'un legs. Votre notaire peut vous renseigner.

☐ Abonnement à Résonnances : 25 euros

☐ Pour les adhérents d'une des associations ci-dessus (sauf abonnement réglé par l'association) : 13,50 euros

☐ Don supplémentaire au Bucodes (déductible de votre impôt à hauteur de 66% de son montant) :.....euros

Nom :..... Prénom :.....

Adresse :.....

Nom de l'Association :.....

Abonnement à envoyer à Jean MER. BUCODES « Callac ». 29860 PLABENNEC - Chèque libellé à l'ordre du Bucodes.